

LA GRAVE • VILLAR D'ARÈNE • MONÉTIER LES BAINS • LA
 SALLE LES ALPES • ST CHAFFREY • BRIANÇON • NÉVACHE
 • VAL DES PRÈS • MONTGENÈVRE • PUY ST ANDRÉ •
 PUY ST PIERRE • VILLARD ST PANCRAÇE • CERVIÈRE •
 VALLOUISE-PELVOUX • LES VIGNEAUX • PUY ST VINCENT
 • L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE • FREISSINIÈRES • ST MARTIN
 DE QUEYRIÈRES • LA ROCHE DE RAME • CHAMPCELLA •
 ABRIÈS • AIGUILLES • RISTOLAS • MOLINES EN QUEYRAS •
 ST VÉRAN • CHATEAU VILLE-VIELLE • ARVIEUX • CEILLAC •
 VARS • RISOUL • SAINT CLÉMENT SUR DURANCE • RÉOTIER
 • GUILLESTRE • MONT DAUPHIN • EYGLIERS • ST CRÉPIN •

GUIDE DE L'ELU(E)



PETR

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras



PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE
TERRITORIAL



Contrat de
Transition
ÉCOLOGIQUE ET
SOLIDAIRE



Territoire choisi
terre d'initiatives
GAL Pays du Grand Briançonnais



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



TERRITOIRE DE MONTAGNE • TERRITOIRE D'ÉNERGIE • TERRITOIRE DE PROJETS

QU'EST CE QUE LE PETR ?

Créé en 2006, le Pays du Grand Briançonnais est devenu Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (**PETR**) du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras en **2016**.

Etablissement public régi selon les règles d'un syndicat mixte fermé, le PETR **coordonne les actions, projets et travaux menés sur le territoire**, en apportant des **financements liés aux programmes** qu'il met en place.

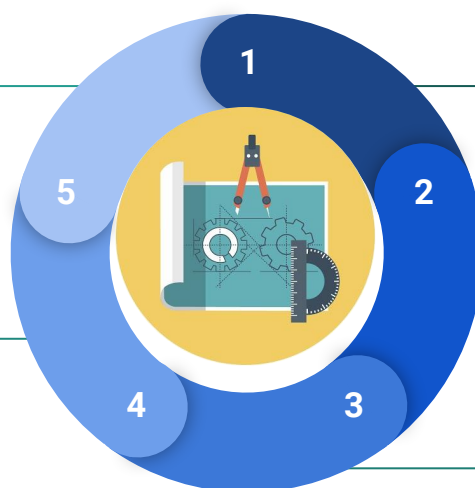
Les agents du PETR jouent le **rôle d'impulsion, d'animation et de coordination des initiatives locales**, et travaillent à la recherche et à la mobilisation de fonds dédiés aux projets du territoire. .



LES OBJECTIFS DU PETR

Développer les atouts du territoire avec un projet partagé

Mutualiser les dispositifs et outils à une échelle **cohérente**



Porter les diverses **contractualisations** étatiques, régionales et européennes

Disposer d'une **ingénierie** de projet (financière et d'animation)

Drainer des fonds pour soutenir les projets du territoire

LE PROJET DE TERRITOIRE

Le Projet de Territoire permet de **définir les orientations stratégiques** et les **conditions de développement économique, écologique, culturel et social du territoire** pour les années à venir. Une réflexion sur les **enjeux spécifiques au territoire de montagne** est apportée pour assurer une cohérence entre les différentes politiques des communes du PETR.

Les orientations stratégiques 2016-2020

Préserver et utiliser nos ressources naturelles dans un objectif de développement durable

Offrir une qualité de vie en permettant de s'épanouir et de se soigner

Aménager et développer le territoire pour l'innovation numérique & la croissance économique

POURQUOI ÊTRE MEMBRE DU PETR ?

Agir et
s'investir
pour le
Territoire

Définir les
orientations
stratégiques
du territoire

Disposer
d'une
ingénierie de
projet
qualifiée

Être en
contact avec
les référents
régionaux et
nationaux

Mettre en
place des
programmes
et actions
pour les
collectivités



En moyenne, le PETR c'est annuellement :

6 conseils syndicaux
6 réunions du bureau
1 Conférence des Maires

COMMENT SIÉGER AU PETR ?

Election des représentants de
chaque EPCI



5 titulaires
& 5 suppléants

Guillestrois-Queyras
Communauté de communes

4 titulaires
& 4 suppléants



2 titulaires
& 2 suppléants

Les suppléants ne sont pas attachés à un titulaire

Instances du PETR

Le **conseil syndical** est l'organe de **gouvernance**, il est constitué des élus communautaires désignés et installés.

11 Titulaires & 11 suppléants

Le président est élu parmi les membres du conseil syndical.

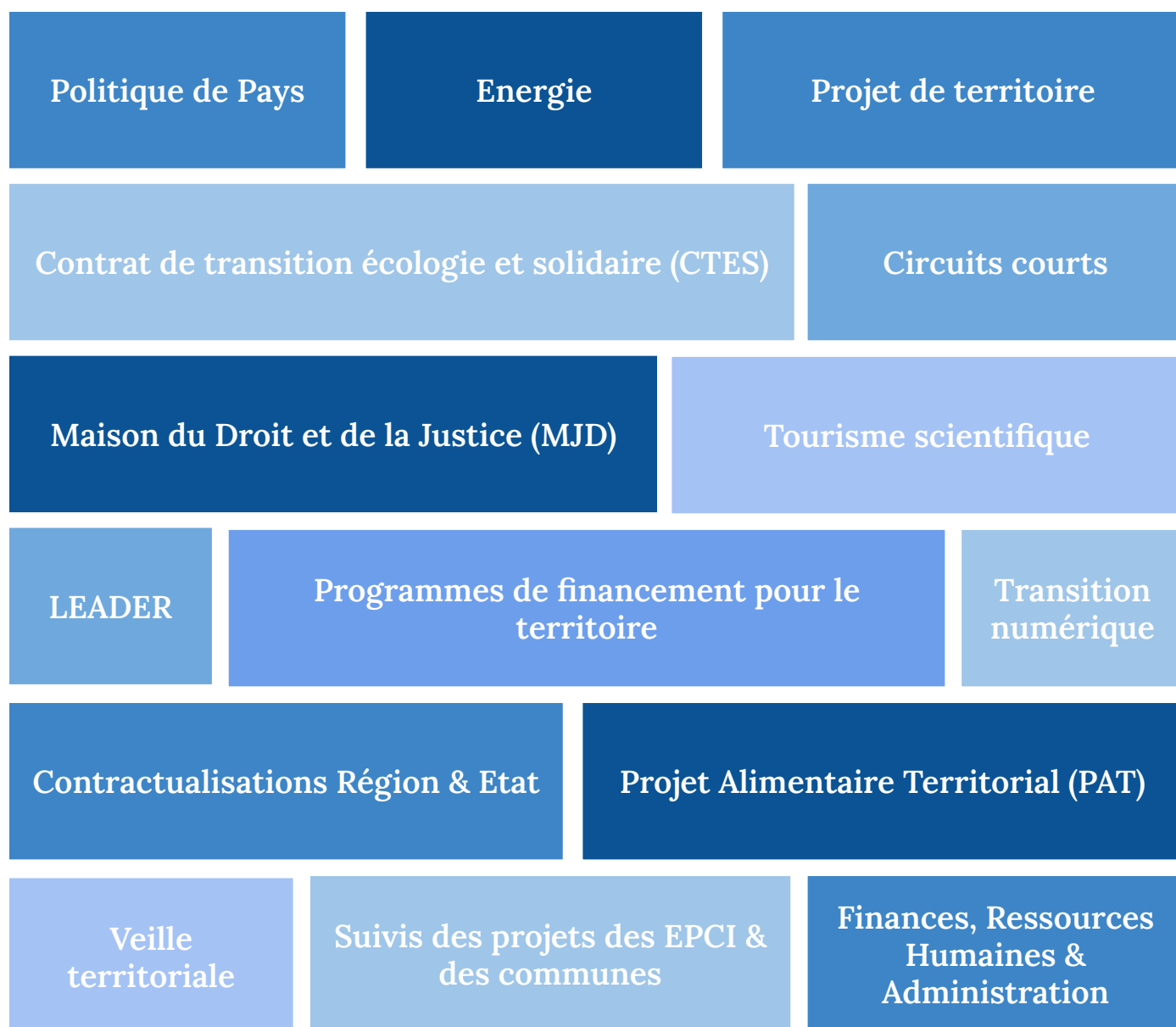
Le **bureau** est élu par vote des conseillers lors de la première assemblée. Il est composé de :

7 membres

- 1 président
- 3 vice-présidents (1 par EPCI)
- 3 membres (1 par EPCI)

Statutairement le président ainsi que les 3 vice-présidents perçoivent des indemnités.





Pour chaque mission, un **élu référent** est nommé parmi les membres du conseil syndical.

Son rôle est de **suivre la mission** dont il a la responsabilité, en lien avec le président et la directrice.

Par délégation du président, il **préside et participe** aux comités de pilotage, de suivi ou de programmation de la mission ainsi qu'aux commissions mises en place.

Il en est le **rapporteur** auprès du conseil syndical et du bureau.

Pour plus d'information

Notre site internet : <http://www.paysgrandbrianconnais.fr>

Notre page Facebook : <https://www.facebook.com/PETRpgb>

